



# Le Phare

Bulletin  
d'information

Thérèse Martin, agente d'information

Volume No 10 – Numéro 9

Le 30 mai 2008

## LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

**L**es commissaires se sont réunis en séance ordinaire le 28 avril dernier. Ils ont d'abord résolu de soumettre à la consultation les *Programmes des services complémentaires*. Une consultation doit être effectuée auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de la Mitis, du Syndicat du personnel de soutien, du Syndicat des professionnels et du Comité EHDA.

Par ailleurs, le Conseil a adopté les plans des effectifs 2008-2009 du personnel de soutien et du personnel professionnel, tels que présentés par le directeur des Services des ressources humaines.

Dans le secteur des ressources matérielles, le contrat de réfection de la toiture de l'aile D de l'école Paul-Hubert, phase 2, a été accordé à la firme J.C.O. Malenfant, au montant de 241 325 \$. Le contrat de réfection de la toiture de l'école Saint-Jean, phase 2, a été octroyé à la firme C.V. Dionne, au montant de 112 600 \$.

Des décisions importantes ont été prises dans le dossier de la rélocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli. Pour en connaître les détails, nous vous invitons à lire l'article qui suit immédiatement cette chronique.

Dans un autre ordre d'idées, le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est-du-Québec a le projet de construire une tour de télécommunication sur le terrain qu'il possède au nord de l'école Paul-Hubert. La Commission scolaire a avisé l'organisme qu'elle ne s'objecterait pas à la construction de cette tour d'une hauteur de 24 mètres.

Dans le dossier de l'implantation du *Renouveau pédagogique* au deuxième cycle du secondaire, le Conseil des commissaires a résolu de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec pour qu'elle procède, au nom de la Commission scolaire des Phares, à l'appel d'offres regroupé pour l'achat

d'équipements, dans le cadre du programme « *Projet personnel d'orientation* ».

Une nouvelle étape est franchie dans le dossier de la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis. Nous vous donnons tous les détails de ce projet dans un communiqué publié dans la présente édition du journal *Le Phare*.

Le Conseil a adopté le document « *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour l'année 2008-2009* ». Ce document a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle. En outre, attendu certains articles de la Loi sur l'instruction publique concernant le paiement de la taxe scolaire, le Conseil a résolu d'exiger des intérêts au taux annuel de 15% calculé mensuellement sur tout compte de taxes recevable passé dû de 30 jours. De plus, la Commission scolaire des Phares prévoit que le défaut d'un contribuable d'effectuer son premier versement de taxe dans le délai prévu n'entraîne pas l'exigibilité du solde. Seul le montant du premier versement échu est alors exigible.

Le Conseil des commissaires a offert ses félicitations à des élèves et des enseignants, dans le cadre du concours « *Chapeau les filles!* », de la compétition « *All American music festival* », des *Olympiades québécoises de la formation professionnelle* et d'un concert présenté par des élèves de l'école des Hauts-Plateaux. Votre journal *Le Phare* vous donne, un peu plus loin, plus de détails sur ces quatre compétitions et spectacles.

Les commissaires ont tenu à reconnaître et souligner le travail effectué par tous les membres du personnel de soutien, pour leur contribution à la réussite des élèves, dans le cadre de la *Semaine du personnel de soutien* qui s'est déroulée du 20 au 26 avril 2008.

La *Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire* a été adoptée et le document a été

colligé au *Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire*.

Dans le domaine de la formation en agriculture, le Conseil a résolu de demander à la Fédération des commissions scolaires du Québec de faire les interventions nécessaires auprès du Ministère, afin de s'assurer de conserver les acquis des commissions scolaires concernées. Il demande également à la Fédération d'intervenir auprès de la Financière agricole pour s'assurer du maintien de l'aide à l'établissement (20 000 \$) pour les détenteurs d'un diplôme d'études professionnelles. Ces demandes font suite et réagissent à deux recommandations du *Rapport Pronovost* concernant la formation agricole.

Dans le secteur des ressources humaines, madame Manon Tremblay a été mutée au poste de directrice des écoles des Bois-et-Marées et Lévesque. La date d'entrée en fonction sera déterminée par le Directeur général. Par conséquent, le poste de directrice ou de directeur de l'école les Alizés a été ouvert, pour fins de comblement par voie de concours. Un comité de sélection a été formé.

À un ajournement de la séance du 28 avril, le Conseil s'est de nouveau réuni le 5 mai. Il a accepté le rapport d'étape du Comité sur la réussite au secondaire et mandaté le président et le directeur général pour entreprendre les démarches pour le pacte social. Il a finalement résolu de former un comité de travail où siègeront le directeur général, la directrice générale

adjointe, le directeur de l'école le Mistral et les commissaires suivants : madame Stéphanie Vill et messieurs Gilbert Labrie, Jean-Maurice Lechasseur, Alain Rioux et Philippe St-Germain.

Le contrat de réfection de la toiture du pavillon L'Envolée de l'école Élisabeth-Turgeon a été octroyé à la firme Les Toitures Gauthier, pour un montant de 257 300 \$. Pour le remplacement des portes et des fenêtres de l'école de l'Estran, le contrat a été accordé à l'entreprise Constructions GHM de Rimouski, pour un investissement de 526 728 \$. Finalement, le contrat de réfection de la dalle de l'entrée principale de l'école le Mistral a été octroyé à la firme Constructions GHM de Rimouski, au montant de 161 400 \$.

Le Conseil des commissaires a offert ses félicitations aux gagnants de la *Finale régionale de Secondaire en spectacle*. Il a également félicité les lauréats de la *Finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat*. Vous en saurez plus sur ces concours et les lauréats en parcourant la présente édition du *Phare*.

Madame Joanne Landry a été nommée au poste de directrice de l'école l'Écho-des-Montagnes/Lavoie. Par conséquent, le poste de direction adjointe de l'école Saint-Jean deviendra vacant et il sera comblé par voie de concours. Par ailleurs, madame Christine Fortier a été mutée au poste de directrice de l'école les Alizés. Le poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et la Colombe devient vacant et sera également comblé par voie de concours.

---

## ***Relocalisation du CFA de Mont-Joli***

### **La Commission scolaire confie les travaux à une entreprise locale**

**L**a Commission scolaire des Phares va de l'avant dans le projet de relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli. Le 28 avril dernier, le Conseil des commissaires a accordé le contrat à la firme Construction Claude Fournier et Fils ltée, une entreprise de Mont-Joli, pour un montant de 1,2 million \$. La Commission scolaire présente en ce sens une demande d'autorisation d'emprunt au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Rappelons que la Commission scolaire a pris la décision de relocaliser le Centre de formation des adultes dans l'actuel pavillon Notre-Dame-de-Lourdes de l'école les Alizés. Plusieurs raisons ont motivé cette décision :

- Vétusté de l'édifice de la rue Jeanne-Mance qui abrite actuellement le CFA de Mont-Joli;
- Désir d'améliorer la qualité des locaux, des équipements et des services pour la clientèle adulte;
- Désir de regrouper l'équipe-école et les élèves de l'école primaire les Alizés sous un même toit, au pavillon Saint-Joseph;
- Objectif de maximiser l'utilisation de l'espace disponible dans les bâtiments actuels.

La décision de relocaliser le Centre de formation des adultes dans l'actuel pavillon Notre-Dame-de-Lourdes et de regrouper tous les élèves de l'école les Alizés au pavillon Saint-Joseph fait suite à un processus amorcé à l'automne 2006. La Commission scolaire des Phares a

d'abord effectué une analyse de la situation puis a soumis le projet à une consultation publique formelle. À la suite de ces démarches, le Conseil des commissaires a pris une décision définitive, dans ce dossier, en septembre 2007.

Le contrat accordé à la firme Construction Claude Fournier et Fils Ltée comprend essentiellement deux volets : le réaménagement d'une partie du pavillon Saint-Joseph qui abritait les anciens locaux de la Commission scolaire de la Mitis et la réalisation de travaux à l'intérieur du pavillon Notre-Dame-de-Lourdes, dans le but d'adapter le bâtiment aux besoins spécifiques de la clientèle adulte.

Les travaux ont commencé le 5 mai dans la partie du pavillon Saint-Joseph qui n'est pas occupée par les élèves. Les activités scolaires ne seront donc pas perturbées par les travaux. Par ailleurs, à la fin juin, l'entrepreneur finalisera les travaux dans l'ensemble du pavillon Saint-Joseph et réalisera les réaménagements nécessaires au pavillon Notre-Dame-de-Lourdes. Tous les travaux seront complétés, dans les deux pavillons, pour la rentrée 2008.

Finalement, à l'automne 2008, la Commission scolaire des Phares mettra en vente l'immeuble et le terrain de la rue Jeanne-Mance, à Mont-Joli.

---

## ***Production laitière au CFP Mont-Joli - Mitis***

### **Une étape importante dans le développement de la ferme-école**

**L**ors de sa réunion publique du 28 avril 2008, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a autorisé le Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis à mettre en œuvre son projet d'aménagement d'une ferme-école, afin de permettre l'implantation d'ateliers pratiques pour le programme *Production laitière*.

Les travaux nécessaires à l'atteinte des objectifs de formation comprennent principalement l'aménagement d'une laiterie attenante aux bâtiments actuels et l'achat d'équipements. Globalement, les investissements sont évalués à 200 000 \$ et seront financés à même les surplus accumulés du CFP Mont-Joli – Mitis.

Pour permettre aux élèves du programme *Production laitière* de bénéficier d'une expérience pratique, le Centre de formation devra bien sûr acquérir des vaches laitières. Le projet a été élaboré selon le scénario annuel suivant : en septembre, le Centre pourrait acquérir entre 12 et 15 bêtes. La production laitière s'étalera sur une période d'environ 90 jours, afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs de formation auprès des élèves. Par la suite, les vaches seront revendues.

Le CFP Mont-Joli – Mitis dispose de 50 hectares de terre agricole, dans le secteur de Saint-Joseph-de-Lepage et

supervise déjà la production d'orge et de foin. Dès l'an prochain, la production de blé, comprenant une expérimentation biologique, s'ajoutera aux cultures existantes. Par ailleurs, le Centre de formation professionnelle Mont-Joli - Mitis a acquis des bovins de boucherie et dispose d'infrastructures adaptées à cette production. Les élèves peuvent donc acquérir une expérience concrète de travail, dans ce domaine.

Le directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis, monsieur Bertrand Michaud, rappelle que la ferme-école permettra de préparer adéquatement les élèves au travail en agriculture. « *Dans ce domaine, nous nous sommes dotés d'équipements qui nous permettent d'offrir une excellente qualité de formation. Nous utilisons avec efficacité le mode d'organisation pédagogique de l'alternance travail-études, ce qui permet à nos élèves d'accéder à de l'expérience de travail pertinente.* » Le CFP Mont-Joli - Mitis prendra ainsi pleinement sa place en matière d'enseignement de l'agriculture dans l'Est du Québec.

Par ailleurs, le Conseil des commissaires a mandaté le directeur du CFPMM pour entreprendre des démarches dans le but d'obtenir un prêt de quota de lait auprès des instances concernées.

## Les générations ont beaucoup à partager!

**L**es grands-parents rendent régulièrement visite aux élèves du pavillon Mont-Saint-Louis, au Bic, pour partager leur expérience, leur tendresse et aussi, pour intéresser les jeunes aux livres et à la lecture.

« Les aînés ont du temps à consacrer aux jeunes, du temps pour les écouter et pour dialoguer avec eux. Nous laissons les enfants s'exprimer, aller au bout de leurs idées. Nous leur faisons la lecture, nous leur racontons des histoires, leur parlant des traditions, de l'école d'autrefois ou nous animons des activités de dessin, de bricolage... Au préscolaire et de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année, les grands-parents deviennent des partenaires et apportent leur collaboration aux enseignantes », explique madame Angéline Bélanger, une enseignante à la retraite qui est très active à l'intérieur du projet intergénérationnel.

Madame Bélanger a travaillé dans le milieu scolaire durant 32 ans. « J'ai quitté l'école mais l'école ne m'a pas

quittée! Notre avenir et nos espérances demeurent à l'intérieur des murs d'une école, la « maison des enfants ». C'est une chance pour nous de pouvoir leur rendre visite et de leur proposer une image significative des grands-parents. »

Neuf grands-parents visitent régulièrement les enfants à l'école, créant avec eux des liens et offrant leur collaboration aux enseignantes. Ce projet intergénérationnel prouve hors de tout doute que les jeunes et les aînés ont beaucoup à partager!

Récemment, le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, et le directeur général, monsieur Jacques Poirier, se sont rendus au pavillon Mont-Saint-Louis pour rencontrer les jeunes et leur faire la lecture. Ils ont également démontré beaucoup d'intérêt pour le projet qui rapproche les générations.

---

## Finale enlevante de *Secondaire en spectacle*

**P**lus de 25 numéros ont été présentés lors de la finale régionale de *Secondaire en spectacle* qui se tenait le 19 avril, à l'école Paul-Hubert. Cette finale regroupait des élèves de dix écoles secondaires des commissions scolaires des Phares et des Monts-et-Marées.

La finale régionale a réuni une centaine de jeunes participants, à différents titres : artistes, animateurs, techniciens et organisateurs. Le jury a sélectionné, en 1<sup>re</sup> position dans la catégorie Interprétation, « *Le Dôme* » présenté par Carole-Anne Gagnon Lafond, Jérôme Tremblay, Ariane Gauthier, Marie-Andrée Guay Racine, Charles Létourneau Berger et Isabelle Létourneau, de l'école Paul-Hubert. En Danse et expression corporelle, le 1<sup>er</sup> prix a été attribué au numéro « *Cirque de Saint-René* », de l'école Saint-René-Goupil. Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> prix de la catégorie « Auteur-compositeur-interprète » a été attribué à Carolanne D'Astous Paquet et Alexandrine Roy, de la polyvalente d'Amqui. Tous ces lauréats représenteront le Bas-Saint-Laurent au *Rendez-vous panquébécois* qui se déroulera à Gatineau, du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.

En 2<sup>e</sup> position, dans la catégorie Auteur-compositeur-interprète, on retrouve Marie-Lee Zia Albert et Jean-Philippe Bourassa-Caron, de l'école Paul-Hubert. Ces deux jeunes artistes ont également remporté les prix « *Coup de cœur du public* » et « *Coup de cœur du jury* ». En interprétation, Lucie Saint-Amand, de la polyvalente de Sayabec, a aussi obtenu une 2<sup>e</sup> position.

Le texte de Véronique Bilodeau, de l'école Saint-Jean, a mérité une bourse pour le *Prix du français* offert à un auteur-compositeur-interprète. Carolanne D'Astous Paquet et Alexandrine Roy, de la polyvalente d'Amqui, ont décroché le *Prix enregistrement studio*. Véronique Bilodeau ainsi que Léthyscia Caron et Mélissa Ruest, de l'école Paul-Hubert, reçoivent la bourse de participation au *Camp en chanson de Petite-Vallée*. Véronique a également gagné le *Prix du Carrefour du théâtre et des arts de la scène*.

Dominique Rioux, de l'école le Mistral de Mont-Joli, a gagné le *Prix du camp musical de Saint-Alexandre*. Finalement, Lucie Saint-Amand, de la polyvalente de Sayabec, a mérité le *Prix Trois-Pistoles en chansons* et participera à l'événement, cet été.

## Bravo aux élèves de l'école des Hauts-Plateaux!

Une centaine de jeunes de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année de l'école des Hauts-Plateaux, pavillons de Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier, participaient à un spectacle de percussions avec l'ensemble de percussions du Conservatoire de musique de Rimouski, le 16 avril dernier, à la salle Desjardins-Telus. Les jeunes étaient dirigés par leur enseignant en musique, monsieur Pascal Bélanger, alors que l'ensemble de percussions du Conservatoire était sous la direction de monsieur Gabriel Dionne.

Plusieurs centaines de personnes assistaient à ce concert et elles ont été agréablement surprises, notamment par la mise en scène et l'utilisation de différents objets intégrés au spectacle, par exemple, des articles de hockey, des ballons et des cônes. En première partie, la musique de film était interprétée sur les xylophones. Par la préparation et la présentation de ce spectacle, les jeunes ont investi beaucoup d'énergie mais ils en ont surtout retiré une grande satisfaction.

## La bibliothèque « *Abracadabra!* »

L'école l'Aquarelle vient d'inaugurer officiellement sa nouvelle bibliothèque qui porte un nom évocateur : « *Abracadabra* ». Ce nom proposé par une élève de l'école, Sabrina Rouleau, désigne bien une bibliothèque complètement réaménagée et qui se veut une source constante de stimulation et de découvertes.

Inspirés de suggestions faites par les élèves et les membres du personnel de l'école, la décoration et l'aménagement contribuent à créer une atmosphère calme, propice à la lecture. Les armoires et les meubles de rangement en bois créent une ambiance chaleureuse, alors que les couleurs chaudes ajoutent une note de gaieté. « *Très accessible pour tous, la bibliothèque incite les jeunes à lire et leur fait découvrir le plaisir de la lecture. Leur bibliothèque n'est pas une salle de classe, mais leur lieu de culture littéraire. Le but est tout simple mais tellement important : développer chez nos jeunes le*

*goût de lire, de même qu'un sentiment d'appartenance envers leur bibliothèque* », expliquent mesdames Hélène Bégin, enseignante, et Lison Sirois, enseignante orthopédagogue.

Également aménagée pour en faciliter l'accès aux élèves en fauteuil roulant, la nouvelle bibliothèque comprend aussi un « bar à livres », une mascotte, le « *Sieur Victor de Lapage* » et un système de classement qui utilise des pictogrammes, afin de faciliter, pour les jeunes, le rangement et l'identification des livres. Chacune et chacun peut donc participer à l'entretien et au classement des livres et des étagères.

Cette nouvelle bibliothèque est aussi le résultat d'un travail réalisé collectivement avec madame Hélène St-Pierre, d'autres membres du personnel, des élèves et des parents.

## Tournoi provincial d'échecs

### Marc-André Deschênes se classe 2<sup>e</sup> au Québec

Marc-André Deschênes, un élève de 4<sup>e</sup> secondaire de l'école Paul-Hubert et qui réside à Sainte-Blandine, s'est classé au 2<sup>e</sup> rang, au Québec, dans le cadre du Tournoi provincial scolaire qui se déroulait à Montréal, au début d'avril.

Marc-André a acquis la deuxième place dans sa catégorie lors de ce tournoi qui réunissait près de 400 participants provenant de toutes les régions du Québec. Tous les participants devaient d'abord se qualifier lors de tournois régionaux avant de participer au championnat provincial.

Six joueurs du Bas-Saint-Laurent participaient à ce tournoi provincial, dont quatre de la région de Rimouski, Tania Pelletier, Marc-Antoine Allen, Antoni Boucher et Marc-André Deschênes.

Véritablement passionné par les échecs, Marc-André Deschênes a été initié en 4<sup>e</sup> année du primaire, à Sainte-Blandine, par monsieur Jean-Denis Laberge qui a introduit le jeu d'échecs dans plusieurs écoles de la Commission scolaire des Phares. « *J'aime l'aspect tactique des échecs. Ce jeu nécessite une concentration intense et un bon esprit de compétition. J'espère maintenant pouvoir me qualifier pour les mondiales des échecs, qui se dérouleront cette année au Vietnam.* »

## *Harmonie Vents du Fleuve*

### **Un retour triomphal des États-Unis!**

**L'***Harmonie Vents du Fleuve*, de l'école Paul-Hubert, nous revient d'Orlando, en Floride, avec deux premiers prix remportés lors d'une compétition de haut niveau, « *All American Music Festival* » qui réunit des ensembles musicaux provenant du Canada et des États-Unis. Cette compétition se déroulait du 17 au 23 avril.

*L'Harmonie Vents du Fleuve* a remporté le premier prix dans la catégorie AAA, avec la mention supérieure. Cette mention est la plus élevée parmi toutes celles qui ont été décernées. De plus, l'Harmonie de l'école Paul-Hubert a remporté le « *Best Overall Concert Band* » et a ainsi été reconnue la meilleure harmonie entre toutes! Des ensembles provenant de plusieurs états, dont le Texas,

le Wisconsin et New York, étaient alors en compétition avec *L'Harmonie Vents du Fleuve*.

Ces deux premiers prix viennent confirmer une fois de plus l'excellence de cet ensemble dirigé par Madame Marie-Annick Arsenault et qui participe régulièrement - et avec succès - à de nombreuses compétitions au Canada et aux États-Unis. Les jeunes membres de l'ensemble musical ont également vécu une expérience en tous points enrichissante en Floride. Ils ont notamment joué devant un public enthousiaste à Epcot Center.

Pour en savoir plus sur les activités de *L'Harmonie Vents du Fleuve*, visitez le site Internet : [www.rimouskiweb.com/ventsdufleuve](http://www.rimouskiweb.com/ventsdufleuve) .

---

### **Chapeau à nos filles!**

**T**rois élèves de la Commission scolaire des Phares sont parmi les lauréates régionales au concours « *Chapeau, les filles* ». Ce concours s'adresse à des femmes qui se préparent à exercer un métier ou une profession qui était traditionnellement réservée à des hommes.

Les prix régionaux du concours « *Chapeau, les filles* » ont été remis à 20 jeunes femmes de la région bas-laurentienne qui poursuivent leur formation au niveau secondaire ou collégial. Les trois lauréates de la Commission scolaire des Phares sont Nancy Martel et France Beaulieu, inscrites au programme *Ébénisterie* du Centre de formation Rimouski-Neigette, et Annie Gromko, inscrite en *Production laitière* au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis.

De plus, Nancy Martel et France Beaulieu ont été recommandées pour participer aux volets nationaux du concours.

En 2007-2008, 46 candidates se sont inscrites au concours, dont 28 en formation professionnelle, représentant sept centres, au Québec. Organisé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le concours *Chapeau, les filles!* récompense celles qui osent sortir des sentiers battus et vise à faire reconnaître la diversification des choix de carrière des femmes. Le concours offre un soutien aux femmes qui s'inscrivent dans des formations à prédominance masculine, jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Finalement, le concours *Chapeau, les filles!* favorise l'augmentation du nombre de femmes dans les formations menant à l'exercice de métiers traditionnellement masculins. Il vise aussi à augmenter l'autonomie économique des femmes. De récentes statistiques révèlent que le salaire moyen des femmes n'atteint pas les trois quarts de celui des hommes, sauf lorsqu'elles exercent un métier à prédominance masculine. Finalement, le concours donne à l'ensemble des femmes des modèles de réussite, en les incitant à élargir leur choix de carrière.

## À treize ans, il a déjà publié huit livres!

**L**e jeune auteur torontois âgé de 13 ans, James Valitchka, a présenté une conférence à l'école Saint-Jean, le 25 avril, devant un auditoire formé d'élèves du *Programme d'éducation internationale et d'anglais enrichi*.

À l'aube de l'adolescence, James Valitchka a déjà publié huit romans, dont **Superheroes** qui a retenu l'attention des éducateurs, médecins et journalistes dans le monde entier et qui a été traduit en français et en espagnol. James est également très actif socialement. Il est porte-parole pour l'alphabétisation et a aussi à cœur de lutter contre le taxage à l'école.

Dans sa conférence, il transmet des messages de respect, d'intégrité, de confiance et de paix. Il rappelle aux jeunes qu'ils ont des pouvoirs et des responsabilités, face à leur avenir. James Valitchka est venu dans notre région à l'invitation de l'association *Heritage Lower Saint Lawrence*, présidée par Alexander Reford. Les élèves de l'école Saint-Jean ont apprécié sa conférence présentée uniquement en anglais. Ils ont également eu l'occasion de lui poser des questions, en s'exprimant aussi en anglais.

## *Olympiades de la formation professionnelle*

### La Commission scolaire des Phares félicite ses trois médaillés

**T**rois élèves du Centre de formation Rimouski-Neigette ont obtenu des médailles dans le cadre des *Olympiades de la formation professionnelle* qui se déroulaient au Centre de Foires de Québec, du 23 au 26 avril 2008.

En *Carrosserie*, Pascal Thibault a gagné la médaille d'argent. Pascal participera à la Finale canadienne des *Olympiades de la formation professionnelle*, qui se tiendra du 25 au 28 mai 2008, à Calgary. Son enseignant-entraîneur est monsieur Renaud Brillant. Les autres médaillés du Centre de formation Rimouski-Neigette sont Sébastien Bussières, en *Carrosserie* (spécialité : peinture automobile) et Jeff Plourde, en *Dessin industriel*. Les enseignants-entraîneurs de ces élèves sont, respectivement, messieurs Renaud Brillant et Serge Duguay.

Les compétitions des Olympiades se déroulaient de façon très intense, durant deux jours et exigeaient, de la part des concurrents, beaucoup de précision et de savoir-faire.

Notons que les gagnants de la Finale canadienne de Calgary pourront participer au *Mondial des métiers*, prévu en 2009, toujours à Calgary.

La Commission scolaire des Phares tient à féliciter ses gagnants, de même que tous les élèves qui ont participé aux *Olympiades de la formation professionnelle*, aux différents paliers de la compétition. Elle souligne leurs compétences, leur créativité et leur détermination, dans le cadre d'une compétition très exigeante. Elle souhaite également la meilleure des chances à son représentant, Pascal Thibault, pour la Finale canadienne!

## Bravo à tous les élèves méritants!

**D**es activités « Méritas » ont eu lieu récemment au Centre de formation Rimouski-Neigette, en Formation des adultes, et au Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis.

Au Centre de formation Rimouski-Neigette, une activité de reconnaissance a souligné les efforts d'élèves de la Formation des adultes, dans différents programmes (formation générale, alphabétisation, intégration sociale, francisation, « Je raccroche », Projet personnel d'orientation). Ils ont vu leur travail souligné, dans les

catégories performance, dépassement des objectifs, assiduité et responsabilisation. Plusieurs élèves ont ainsi reçu des Méritas.

Le directeur, monsieur Benoît Desjardins, et la directrice adjointe à la formation générale, madame Martine Landry, ont félicité tous les élèves qui font preuve de détermination et de persévérance. « *Vous êtes notre fierté et vous véhiculez une image positive de la formation des adultes.* » Grâce à la participation de partenaires, le CLD, la Société Nationale de l'Est du

Québec, les Chevaliers de Colomb, la Caisse les Mutuellistes et la Banque Nationale, des bourses et des prix ont été remis à des élèves.

Par ailleurs, l'activité Méritas du CFP Mont-Joli – Mitis a permis de remettre à des élèves près de 6 000 \$ en bourses et en cadeaux, grâce à l'implication de partenaires : Marmen Énergie, Air liquide, Purdel, Centre de rénovation de La Mitis, Construction Gides April, Construction Joli-Mont, Clinique vétérinaire de l'Estuaire, CLD de La Mitis. Des élèves méritants ont obtenu une garantie d'emploi à la fin de leur formation.

En rendant hommage aux élèves, la direction du CFPMM et ses enseignants souhaitent valoriser la réussite et renforcer la motivation. Les certificats de reconnaissance ont été décernés pour les résultats scolaires, l'assiduité, le travail, le comportement et les efforts soutenus, dans divers programmes : *Agriculture, Mécanique agricole, Métallurgie, Administration, commerce et informatique, Charpenterie-menuiserie et Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé*. Le directeur du CFPMM, monsieur Bertrand Michaud, s'est joint à l'ensemble du personnel pour féliciter chaleureusement tous les élèves méritants.

---

## Les gagnants de Pro-Jeune-Est

**M**adame Lise Longchamps, régisseuse du transport scolaire à la Commission scolaire des Phares, est l'heureuse gagnante de la sculpture en bronze signée Roger Langevin, 1<sup>er</sup> prix du tirage annuel de Pro-Jeune-Est. La gagnante a reçu son prix entourée du président de l'organisme, monsieur Yves Lévesque, de monsieur Roger Langevin, monsieur Bertrand Potvin et madame Marise Tanguay, coprésidents d'honneur, et de madame Adèle Boudreau, directrice de Pro-Jeune-Est. Par ailleurs, madame Johanne Proulx a gagné une toile de l'artiste Michelle Bélisle, monsieur Gratien Bélanger un forfait sur la Réserve Duchénier. Des bons d'achat des Ameublements Tanguay et de l'Ensemblier sont allés

respectivement à madame Lise Ouellet et aux Électriciens Pierre Roy. Ce tirage a été effectué dans le cadre du *Déjeuner familial de Pro-Jeune-Est*, qui était commandité par La Coop, Roudoudou, la Caisse Desjardins de Rimouski et le Club Rotary. Un merci spécial à Philippe Proulx, étudiant au Cégep en informatique, pour son projet « *Don à Pro-Jeune-Est* » et sa remise de 750 \$. De plus, les coprésidents d'honneur, Bertrand et Marise, ont permis le dépassement de l'objectif de 50 000 \$ de la campagne 2008 avec la contribution de 5 000 \$ promise par la Fondation Maurice Tanguay.

---

## Une cueillette de piles pour la Journée de la terre

**A**fin de souligner la *Journée de la terre*, qui se déroulait le 22 avril dernier, les élèves de l'école des Sources, à Saint-Anaclet, ont recueilli des piles usagées. En fait, l'école est devenue un lieu permanent de cueillette de piles, en collaboration avec la municipalité de Saint-Anaclet. Et la *Journée de la terre*

*tombait* « pile » puisque 226 livres de piles ont été ramassées! C'est autant de matières usées qui ne se retrouveront pas dans des sites d'enfouissement. Une belle initiative qui a réuni tous les groupes de l'école et un beau geste pour la sauvegarde de l'environnement!

---

## Un monstre en styromousse à l'école L'Aquarelle!

**E**n avril dernier, le conseil écolier de l'école L'Aquarelle s'est réuni afin de relever un défi : créer un monstre à partir de contenants en styromousse. En 30 minutes, ces jeunes ont imaginé un cyclope articulé. D'autres jeunes ont ensuite contribué à améliorer le décor en ajoutant deux arbres étranges et un bac à fleurs. Depuis, les élèves de l'école L'Aquarelle imaginent le « monstre » errant dans les lieux d'enfouissement avec ses milliers de congénères, des contenants inutiles et quasi indestructibles!

Avons-nous vraiment besoin d'utiliser ces contenants en styromousse dans notre vie quotidienne, quand nous

savons qu'il faudra attendre des centaines d'années avant que la nature en vienne à bout? Pourquoi ne pas demander aux marchands d'utiliser des contenants recyclables pour emballer vos denrées alimentaires?

Madame Marthe Leclerc, animatrice à l'engagement communautaire et à la vie spirituelle à la Commission scolaire, précise que deux pétitions seront acheminées au gouvernement et aux marchands, dans le cadre de la *Journée mondiale de l'environnement*, le 5 juin. Les jeunes des écoles L'Aquarelle et du Grand-Pavois participent à cette campagne de sensibilisation.



## *Pour promouvoir la lecture*

### **L'école Paul-Hubert gagnante d'un Prix régional**

**U**n projet présenté par l'école Paul-Hubert a obtenu un prix régional « Coup de cœur », dans le cadre du *Prix de reconnaissance pour encourager la lecture du Plan d'action sur la lecture à l'école*.

Ce projet qui a pour titre « *La haute Quête du Livre des Rêves* » a été présenté par madame Mélissa Simard, technicienne en documentation à l'école Paul-Hubert. Ce projet, qui regroupait une centaine d'élèves de différents niveaux du secondaire, incitait les jeunes à lire et à raconter ensuite l'histoire de chacun des livres lus à Mélissa, la « *Gardiennne du Livre des Rêves* ». Les jeunes participantes et participants devaient également découvrir une vertu, par exemple, le courage, à travers une lecture. Le projet permet également de remettre des prix aux meilleurs lectrices et lecteurs.

Le *Prix régional de reconnaissance* attribué à l'école Paul-Hubert comprend un montant de 800 \$ permettant à l'établissement d'offrir des livres provenant d'une librairie

agréée, une rencontre auteur-lecteurs ou des activités culturelles aux jeunes qui ont participé au projet.

De plus, le projet « *La haute Quête du Livre des Rêves* » a été recommandé pour le concours au niveau national. Le directeur régional du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Gérard Bédard, a souligné la qualité et l'originalité de l'investissement de l'école Paul-Hubert dans les efforts déployés pour promouvoir le livre et la lecture chez les jeunes. Ce concours vise à reconnaître les actions originales et structurantes développées par les milieux pour favoriser l'engagement des établissements scolaires et des jeunes dans le développement d'habitudes durables de lecture.

La Commission scolaire des Phares tient à féliciter Madame Simard et l'école Paul-Hubert pour l'originalité du projet présenté et ses retombées positives pour la promotion de la lecture, autant chez les garçons que pour les filles.

---

### **Lauréats régionaux au *Concours québécois en entrepreneuriat***

**L**es gagnants au *Concours québécois en entrepreneuriat* sont maintenant connus, au palier régional. La cérémonie de remise de bourses s'est déroulée le 2 mai, à La Pocatière.

Les lauréats régionaux provenant de la Commission scolaire des Phares sont les projets « *Le dîner partage* » de la classe de Julie Lepage de l'école Marie-Élisabeth (primaire 2<sup>e</sup> cycle), « *Cultivons notre j'Art daim* », de la

classe de Robin Caron de l'école des Sources (primaire 3<sup>e</sup> cycle) et « *Récupération de papier* », de la classe de Ginette Dugas de l'école Paul-Hubert (secondaire – formation de type continu).

Une bourse de 400 \$ a été attribuée à chacun des projets qui devient éligible au niveau national. Toutes nos félicitations aux classes gagnantes !

---

### **Récupération du papier à l'école Paul-Hubert : une équipe efficace!**

**L**e groupe de 16 élèves en Cheminement particulier de madame Ginette Dugas travaille en équipes et récupère régulièrement le papier dans les classes et laboratoires de l'école. Ce travail structuré permet de sensibiliser les jeunes à l'importance de la récupération, tout en développant encore davantage leurs habiletés sociales, de même que leur autonomie. Madame Dugas précise que ces élèves ont développé des méthodes de travail très efficaces.

De plus, une intervenante de l'entreprise Récupération de la Péninsule a donné une formation à ces jeunes, en leur expliquant comment récupérer d'autres matières telles que le plastique et le verre. Finalement, par leur implication, ces jeunes contribuent à sensibiliser l'ensemble de l'école à l'importance de la récupération, pour la protection de l'environnement.

## Un travail d'équipe en radio-communication

**M**onsieur Carl Deschênes, propriétaire de Mercier électronique et ancien étudiant du Centre de formation Rimouski-Neigette, a proposé à l'enseignant Daniel Vignola, du CFRN, de mettre en fonction cinq systèmes de communication radio « *repeater* », afin de desservir un plus grand nombre d'utilisateurs radio dans la région du KRT. Monsieur Vignola a trouvé le défi très intéressant et a impliqué ses élèves, dans le cadre des modules de Radio-communication.

Les élèves et leur enseignant ont réalisé l'assemblage et la mise en marché du système et ont ainsi acquis une importante expérience de travail dans leur domaine. Précisons qu'un « *repeater* » permet de transporter un signal électromagnétique sur une grande distance. Il s'agit ici d'un réseau privé qui permet aux utilisateurs d'une même entreprise de communiquer ensemble. Ce système sera installé dans le KRT pour desservir des clients de Mercier Électronique.

## L'école Langevin célèbre ses 50 ans

**L**'école Langevin célèbre cette année son 50<sup>e</sup> anniversaire. Construite en 1957 sur des plans de l'architecte Albert Leclerc, ce vaste édifice abritait, lors de son ouverture, une vingtaine de classes et une résidence pour les religieuses qui comptait 16 chambres et une chapelle!

L'école a accueilli, à différentes époques, uniquement des filles et une clientèle mixte et les locaux de la résidence ont été occupés tour à tour par les religieuses et les Frères du Sacré-Cœur. Par la suite, l'ancienne résidence a été occupée successivement par la Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent et la Commission scolaire La Neigette, qui y ont installé leurs bureaux administratifs.

L'école porte le nom de Monseigneur Jean Langevin, qui a eu une grande influence dans le domaine de l'éducation, au 19<sup>e</sup> siècle. Nommé principal de l'école

normale Laval, Mgr Langevin a notamment travaillé au développement des écoles rurales, au Québec. Il a également conçu d'importants outils d'enseignement. En 1867, il a été nommé évêque du diocèse de Rimouski et il a fait ériger le séminaire diocésain en 1870.

Aujourd'hui, l'école Langevin regroupe environ 500 élèves en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire et en adaptation scolaire. Plusieurs programmes d'enrichissement y sont offerts et l'école est reconnue comme centre régional Arts-Sports-Études.

Lors du gala de fin d'année de l'école Langevin, qui aura lieu le mardi 10 juin, à 19 h, à la salle Desjardins-Telus, le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution sera souligné et célébré. Notons qu'il reste encore quelques billets pour cet événement et qu'il est possible de s'en procurer en communiquant avec le secrétariat de l'école.

## Concours d'écriture « *La langue française, elle est bien québécoise* »

### Bravo à notre gagnante, Anne Sophie Roussel

**L**ancé en février dernier par le Secrétariat à la politique linguistique, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le concours d'écriture « *La langue française, elle est bien québécoise* » a invité les élèves du 3<sup>e</sup> cycle du primaire et de tout le secondaire à choisir un mot ou une expression de la langue française qu'ils aimaient particulièrement. Les jeunes participants devaient ensuite s'en inspirer pour écrire un poème, une chanson, un récit, une anecdote ou un conte.

À la Commission scolaire des Phares, Anne Sophie Roussel, de l'école Paul-Hubert, est l'une des finalistes

de la région, dans la catégorie « Élèves du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire ».

La prochaine étape du concours consistera à sélectionner sept grands gagnants parmi tous les finalistes. Chacun de ces grands gagnants recevra un ordinateur portable et bénéficiera d'un séjour à Québec, en août prochain, dans le cadre des festivités soulignant le 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville.

Nous tenons à féliciter Anne Sophie et à lui souhaiter la meilleure des chances pour la prochaine étape!

## *La Fête du patrimoine Historica*

Organisée par le Site historique maritime de Pointe-au-Père, la *Fête du patrimoine Historica* du 29 avril dernier a permis à une quarantaine d'élèves de 6<sup>e</sup> année de la Commission scolaire des Phares de présenter le fruit de leurs travaux de recherche en histoire.

Cette fête régionale s'est déroulée au Carrefour Rimouski sous la présidence d'honneur de l'historien Jacques Lacoursière, qui a pris le temps d'échanger avec chacun des élèves, tout en prenant connaissance de tous les projets. À l'instar du jury, monsieur Lacoursière a souligné la grande qualité du travail des élèves.

Par ailleurs, madame Hortense Beaudoin, de l'école Élisabeth-Turgeon, et monsieur Kevin Claveau, de l'école La Source, ont été sélectionnés afin de partager leur passion de l'histoire avec 200 jeunes du Canada, dans le cadre d'une grande fête qui se déroulera à Victoria, en Colombie britannique, en juillet prochain.

Voici donc nos lauréats.

### Prix attribués par le jury

<b>Titre du projet</b>	<b>Élèves</b>	<b>Prix</b>
<i>Louis Jolliet</i> École Élisabeth Turgeon	Hortense Beaudoin	Fête Nationale Victoria Meilleur projet
<i>Les Hauteurs : son peuplement et des rues qui en disent long</i> École La Source	Olivia Dupont François Lebel Kim Lechasseur <b>Kévin Claveau (délégué)</b>	Fête Nationale Victoria Meilleur projet (prix complété par des DVD Minutes du patrimoine Historica et par BD Débrouillards)
<i>Louis Hennepin</i> École Élisabeth Turgeon	Florence Boudreault	1 Semaine camp Débrouillards
<i>Jeanne Savonnet (fille du roy)</i>	Dominique Delisle Godin	1 Semaine camp Débrouillards
<i>Les Hauteurs et son patrimoine religieux</i> École La Source	Sandrine Althot Michaud Nancy Castonguay Carolynne Lévesque	50 \$ à la boutique du Site historique maritime de la Pointe-au-Père (prix complété par des DVD Minutes du patrimoine Historica)
<i>Honoré Mercier</i> École Élisabeth Turgeon	Pier-Émmanuelle Ross	Médaille Laurier-LaPierre reconnaissant la passion et l'enthousiasme à l'égard de l'histoire et du patrimoine.
<i>Jacques Cartier</i> École Élisabeth Turgeon	Paul Lafoucarde	Prix Explorateurs HBC Reconnaissant une présentation de qualité traitant d'un aspect de l'exploration ayant façonné l'histoire du Canada
<i>Atironta</i> École Élisabeth Turgeon	Élodie Lelièvre	Prix d'histoire autochtone de la RBC soulignant un projet permettant de mieux connaître un aspect de l'histoire, du patrimoine ou de la culture autochtone
<i>Les-Hauteurs au fil des saisons : sa géographie et l'histogramme de sa population de 1919 à 2008</i> École La Source	Frédéric Proulx William Lévesque Vincent Proulx	Prix Les débrouillard (abonnement et numéros antérieurs) soulignant la rigueur de la recherche et l'originalité de la production

## Prix attribués par tirage au sort

Titre du projet	Élèves	Prix
<i>Les-Hauteurs s'amuse et s'organise!</i> École La Source	Pascal Michaud Catherine Soucy Jean-Philippe Richard	Bande dessinée Débrouillards Bande dessinée Débrouillards Bande dessinée Débrouillards
<i>Jean de Brébeuf</i> École Élisabeth Turgeon	Cassandra Denoncourt	Bande dessinée Débrouillards
<i>Marguerite Bourgeois</i>	Simon-David Desrosiers	Bande dessinée Débrouillards
<i>Monsieur Laval</i>	Marc-Antoine Gagné	Bande dessinée Débrouillards
<i>Pierre Esprit Radisson</i>	Victor-Olivier Landry	Bande dessinée Débrouillards
<i>Pierre Le Moyne d'Iberville</i>	Cassandra Caron	Bande dessinée Débrouillards
<i>Greysolon Dulut</i>	Melody Ross	Prix éditions Scholastic : « Mon grimoire de Maître Coralis »
<i>Les-Hauteurs aux mille et un mots : paysage naturel et bâti</i> École La Source	Marie-Hélène Lebel Audrey Robichaud Émilie Dupont Alexis Lepage	Laissez-passer pour la traversée à l'Île St-Barnabé Certificat pour admissions à la Forêt de Maître Corbeau
<i>Félix O'Hara</i> École Élisabeth Turgeon	Sophie Parent	DVD Minutes du patrimoine Historica
<i>Louis-Alexandre Taschereau</i> École Élisabeth Turgeon	Claudie Allard	DVD Minutes du patrimoine Historica